

## LA GAZETTE DES 3 VILLAGES

**ANIMATIONS, LOISIRS, CULTURES, SPORTS, VIE LOCALE**



### Vie scolaire

#### ECOLE LES TROIS VILLAGES

Les vacances de printemps seront les bienvenues après ces quatre semaines très particulières.

Tous les enseignants, les parents et bien sûr les enfants se sont retroussés les manches et ont beaucoup travaillé pour relever ce grand défi « faire l'école à la maison ». Un grand merci à vous tous pour votre implication.

Je tenais aussi à remercier les enseignants et les ATSEM présents tous les jours à l'école pour accueillir les enfants des personnels mobilisés dans la gestion de la crise.

Je vous souhaite de très « bonnes vacances », prenez soin de vous.

Frédérique Bouscavet  
Directrice Ecole Les Trois Villages



### Service minimum Vacances de Printemps !

La communauté de communes, dans le cadre de sa compétence enfance-jeunesse, n'a recensé que très peu de demande de garde, c'est pourquoi seulement trois centres de loisirs sur les cinq du territoire ouvriront leurs portes dans des conditions exceptionnelles et restrictives ! Il s'agit des centres situés à Evrecy, Fontaine-Etoupefour et Laize-Clinchamps.

Les conditions d'accueil dérogatoires :

- Accueil **UNIQUEMENT** des enfants dont **les deux parents travaillent activement dans la gestion de la crise sanitaire sans aucune autre alternative de mode de garde. Un justificatif des employeurs** devra être fourni dès l'inscription de l'enfant.
- **Aucun repas** ne sera fourni par le centre de loisirs
- **Aucune prestation d'animation** ne sera mise en œuvre au risque de ne plus appliquer les gestes barrières (jeux collectifs, extérieur ou intérieur).

Pour être pris en charge dans les centres, merci de contacter les directeurs selon votre lieu de résidence. Vous habitez dans les communes de :

-Maltot, Feuguerolles Bully, Vieux, Fontaine-Etoupefour, Baron sur Odon

Merci de contacter Monsieur BOUDINEAU, coordinateur à Fontaine-Etoupefour : 06.04.93.36.87

Afin de garantir la sécurité de tous: enfants, familles, et équipes d'animation merci d'appliquer constamment les gestes barrières, et d'utiliser le service de garde qu'en cas d'extrême nécessité sans aucune autre alternative.

Le service enfance jeunesse

### Initiatives d'habitants



Bonjour,

En ce moment de grave crise, il est un petit geste certainement à votre portée et qui soulagerait ENORMEMENT les infirmières de Caen : elles manquent de sur-blouses et lancent un appel à toutes les couturières volontaires qui pourraient leur en fabriquer avec des draps ou d'autres tissus. Elles en sont complètement dépourvues et si elles pouvaient en avoir une cinquantaine pour lundi, elles commenceraient à sortir la tête de l'eau !

Si vous avez une machine à coudre, un tout petit peu de savoir-faire, voici un tutoriel à retrouver sur la page Facebook de l'association Trimaran :

**Association Trimaran - Centre d'Animation Lestroisvillages**

Vous pouvez mettre votre nom : les infirmières tiennent à remercier chaque personne pour ce geste ultra précieux pour elles. Si vous ne pouvez pas coudre, les couturières manquent souvent de tissus, vous pouvez aussi proposer des vieux draps lavables à 60 degrés.

Je confierai ce qui sera réalisé dans notre secteur à ma cousine Laure qui est infirmière à la Miséricorde. Vous pouvez donc me contacter, je me chargerai de lui apporter ce que nous pourrons faire : ([nicolas.cocman@gmail.com](mailto:nicolas.cocman@gmail.com) ou 06.62.28.02.59) Laure aussi peut répondre à vos questions (06.89.65.06.03 ou [laurebrault@laposte.net](mailto:laurebrault@laposte.net)).

Nicolas C

## Activités professionnelles

### PAROLE DE SALARIE

Bonjour chers voisins des 3 Villages,

Je suis **Céline Pique**, votre **conseillère indépendante en immobilier Safti** sur votre secteur.

J'espère que vous allez tous bien et que vous gardez le moral.

Pendant cette période de confinement, je continue de travailler mais davantage de chez moi à Feuguerolles-Bully. En ce moment, **vous vous posez sans doute beaucoup de questions si vous avez un projet immobilier. Je peux vous proposer d'y répondre par téléphone au 0624433668 ou par mail à [celine.pique@safti.fr](mailto:celine.pique@safti.fr)** et vous prodiguer des conseils spécialisés et avertis.

Pour les personnes qui ont pour projet de vendre, n'attendez plus pour obtenir une **estimation de votre bien** ! Je peux vous aider à la réaliser à distance ayant une réelle expertise de votre quartier en tant que professionnelle de l'immobilier et habitante des 3 villages depuis 16 ans. Dans un premier temps, je vous donnerai une fourchette de prix d'après un questionnaire précis sur votre bien que je vous soumettrai ainsi que si possible des photos que vous m'aurez envoyées. Puis, je vous ferai une estimation plus précise lorsque je me déplacerai dès que ce sera possible. Pour les maisons vides, je peux me déplacer pour faire l'estimation dès maintenant.

**Pour les personnes qui sont en train de vendre, des mesures exceptionnelles viennent d'être publiées pour fluidifier les transactions immobilières en cours.**

Le décret n° 2020-395 du 3 avril 2020 autorise ainsi l'acte notarié à distance pendant la période d'urgence sanitaire, et ce jusqu'à un mois après la fin de cette période. Ce décret, applicable depuis ce dimanche 5 avril, permet de déroger de façon temporaire à l'exigence d'une présence physique chez le notaire pour la réalisation des actes notariés.



Sur la base de ce décret, les notaires peuvent établir un acte notarié sur support électronique, en recueillant à distance le consentement des parties par voie dématérialisée, tout en garantissant leur identification, leur intégrité et la confidentialité du contenu.

Dans la même dynamique, les services administratifs de publicité foncière (dont les documents sont nécessaires pour finaliser un acte de vente) sont de nouveau ouverts depuis le mercredi 1<sup>er</sup> avril. Une forte mobilisation est en cours afin de réduire de manière plus générale les délais de purge des différents recours susceptibles de bloquer une transaction (droit de préemption, déclarations d'intention d'aliéner, divers droits de protection...).

Cette continuité de l'activité notariale est une très bonne nouvelle et va permettre de relancer les projets immobiliers restés en attente de signature !

**Une autre bonne nouvelle** pour ceux qui ne le savent pas encore, que vous soyez un particulier ou une association : Un bien se vend dans votre quartier ? Vous connaissez un acquéreur qui recherche un bien ? **Informez-moi et vous ou votre association serez rémunéré 10% HT des honoraires d'agence en cas de transaction. N'hésitez pas à me contacter !**

Je vous souhaite une bonne semaine et espère vous revoir bientôt.

Céline PIQUE



Conseillère indépendante en immobilier SAFTI



**Contactez moi afin que je puisse informer les habitants des Trois Villages des entreprises qui poursuivent leur activité actuellement et dans quelles conditions de fonctionnement.**

Merci !

## Espace de Vie Sociale

### A VOUS LES ARTISTES



Bonjour,

**Je suis intéressé pour relayer vos âmes d'artistes : dessins, peintures, bricolages, modelages, photographies, poèmes, ...**

N'hésitez pas à partager avec moi des instants de votre vie actuelle que je relayerai aux mieux au travers des prochaines éditions de La Gazette des 3 villages et sur notre page Facebook.

Cordialement,

Fabien MEUNIER  
Coordinateur « Anime ton territoire ! »



Contact :

[evs@assotrimaran.fr](mailto:evs@assotrimaran.fr)

06.24.57.09.40



## Rappel

# LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN !



**COVID-19**

**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

## Loisirs

# JEU DES DIFFERENCES

Retrouve les différences entre les 2 images



## Cuisine

# ŒUFS EN CHOCOLAT

### Les ingrédients

- 1 tablette de chocolat noir
- 30 g de bonbons colorés au chocolat
- 30 g de noisettes
- 30 g de pistaches
- 30 g d'amandes émondées
- 

### La recette

#### • Etape 1

Dans un bol, faire fondre le chocolat au micro-onde et le verser dans 16 cuillères à soupe.

#### • Etape 2

Répartir les bonbons au chocolat, les pistaches, les amandes et les noisettes sur les cuillères en chocolat.

#### • Etape 3

Placer les cuillères au frais pendant 1h.

#### • Etape 4

Démouler délicatement chaque cuillère avec la pointe d'un couteau.

A vous de faire maintenant !



## Vie pratique

# BOULANGERIE

### A Maltot

- du mardi au samedi: 7h30/13h00 et 15h30/18h30  
 - le dimanche: 7h30/13h00

Caro & Thibo

Contact : 02.31.26.53.37



### A Feuguerolles-Bully

- du mardi au samedi: 7h00/13h00 et 15h00/18h30  
 - le dimanche: 7h00/13h00

Fermeture dimanche après-midi et lundi toute la journée.

**Livraison possible pour les personnes ne pouvant pas se déplacer ou en situation de santé fragile.**

Contact : 02.31.23.63.48

# REPAS

### A Vieux

Les restaurateurs de Vieux, M. et Mme François assurent la livraison de repas à domicile et les déposent à la porte.

Contact : 02.31.26.94.80

